



Comptes bancaires comment recuperer les fonds

Par **jade**, le **01/04/2016** à **23:10**

Bonjour,

Ma mère est décédée en avril 2010, en laissant un compte bancaire à la bnp parisbas et un livret a à la caisse d'épargne. Nous 7 enfants du même père et de la même mère et je viens d'apprendre qu'une de mes sœurs pour le compte bnp paris bas a écrit une lettre pour retirer l'argent en garantissant de nous reverser notre part, ce qui n'a jamais été fait, la banque avait elle le droit de le faire sans l'accord des six autres, de plus le livret A au nom de ma mère ou se trouver 6000 euros a été donné à mon père et à deux sœurs sans notre accord, ma question est la suivante est ce que cela est légal? merci de me répondre